

84
septembre 2009

Transitions

Trimestriel – Iles de Paix – rue du Marché 37 – 4500 Huy

© Reporters

BELGIQUE – BELGIË
PP – B-22
Bruxelles X



Développement L'aide en quête de relance



Le développement, une nouvelle invention des Blancs?



84
septembre 2009

Le développement est-il une nouvelle invention des Blancs, comme le répétait un sage burkinabé, peut-être désabusé et certainement perplexe? Oui et non.

Les réflexions sur le développement furent très longtemps pilotées au sein du seul monde occidental (toutes idéologies confondues). Cela a induit une intellectualisation des aspirations des populations défavorisées. Leurs rêves et leurs ambitions ont quelque part été mis sous scellés, tout comme leurs problèmes identitaires. Et ils ne leur sont restitués qu'au fur et à mesure que ces populations parviennent à trouver des solutions aux problèmes identifiés comme tels par les professionnels du développement (bailleurs de fonds et planificateurs) un peu à l'instar d'un casse-tête chinois.

Le domaine du développement s'est complexifié tant sur le plan stratégique qu'opérationnel. Le terme recouvre autant de réalités, d'ambitions et d'espoirs qu'il existe de collectivités désireuses d'améliorer leurs conditions de vie. Il en résulte un fourmillement de modes, de méthodes, d'approches et d'empreintes laissées par des hommes politiques et par des académiciens soucieux de passer à la postérité.

On observe cependant une nouvelle convergence, toutes sensibilités confondues, par rapport à quelques caractéristiques fondamentales.

Le développement, à savoir la volonté d'œuvrer à long terme pour une vie meilleure, implique avant tout un changement des mentalités, tant par rapport à l'environnement physique et humain concerné que par rapport à la manière de s'approprier, d'assumer et de partager les responsabilités du changement. Les populations qui aspirent à une vie meilleure doivent elles-mêmes porter le poids des efforts à fournir et trouver les réponses aux multiples questions qu'elles se posent.

Une autre caractéristique se situe sur le plan de la relation avec les personnes, les organismes publics et privés venus d'ailleurs pour aider au développement. Ceux-ci ne sont plus les détenteurs exclusifs du pouvoir et du savoir qu'il faut suivre sous peine d'échouer. Ils sont aujourd'hui des compagnons de route qui apportent des ressources, des idées et des savoirs complémentaires. Ils ne se substituent pas aux populations. Ils les accompagnent.

Une troisième caractéristique concerne le plan qualitatif de l'aide au développement. Celle-ci doit être utile, opportune et efficace. Ces appréciations doivent être partagées entre toutes les parties concernées. Toutes les aides doivent se compléter, à la manière des pièces d'un grand puzzle.

Cette convergence retrouvée résulte d'innombrables évaluations et processus de capitalisation d'expériences, positives et négatives, sous toutes les latitudes, et dont les enseignements majeurs ont été érigés en textes fondateurs et vulgarisés. On y retrouve pourtant des ingrédients qui ont, dans les programmes Iles de Paix, un air de déjà vu: le self help, le dialogue fraternel, une assistance technique de qualité. Sans doute trop d'énergie, de ressources matérielles et de temps auront été investis dans le monde de la coopération en général pour que se dégage aujourd'hui un large consensus autour d'un nouveau paradigme du développement. En attendant le suivant, ironiseront certains.

Certes, la coopération au développement connaîtra encore de nouvelles évolutions majeures. Toujours est-il que nous nous sentons aujourd'hui confortés dans notre manière d'appréhender les situations de sous-développement et de définir notre rôle, en tant que collaborateurs et sympathisants d'Iles de Paix. Et ce n'est pas le travail qui manque. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro. ●

Luc Langouche,
Secrétaire général

Dans ce Transitions...

- Pages 3 et 4 **A suivre**: des nouvelles des actions Iles de Paix, au Nord et au Sud
- Pages 5 à 12 **Zoom**: un dossier sur le thème de l'aide au développement
- Pages 13 à 15 **Actus Nord-Sud**: des brèves d'actualité et le décryptage d'un terme du jargon des «développeurs»
- Page 16 **Le développement, c'est l'affaire des gens**: les portraits en questions-réponses de deux personnes qui, ici et là-bas, s'impliquent dans une démarche de développement.

Éditeur responsable
Luc Langouche
37, rue du Marché
4500 Huy

Ont collaboré
à ce numéro
Elena Artega
Guillaume Delfosse
Laurent Deutsch
Pierre-Henri Dimanche
Luc Langouche
Nely Montero
Philippe Morelle
Yamba Yameogo

Rédaction
Jacques Bodeux

Graphisme
Vincent Steinert

Transitions est édité par
Iles de Paix asbl
37, rue du Marché
4500 Huy
Tél.: 085/23.02.54
RPM: 408.908.151
info@ilesdepaix.org
www.ilesdepaix.org

Belgique
C.C.P. 000-0000049-49
Fortis 240-0296265-31
CBC 196-3600111-11
La loi permet de déduire
des revenus imposables
tous les dons à partir
de 30 euros par an.

Grand-Duché
DEXIA: IBAN LU24 0023
1454 6660 000
CCPL: IBAN LU61 1111
0227 5355 0000
«Iles de Paix-Luxembourg»

edito

Transitions

Le théâtre au service du développement

Burkina Faso ●

Dans les villages du Burkina Faso, **Iles de Paix** utilise l'outil théâtral pour faire passer, de manière directe et ludique, des messages liés à ses actions de développement. Sur la scolarisation des enfants, la gestion d'une retenue d'eau ou encore la fertilisation des sols.

Un villageois a pénétré dans le cercle qui tient lieu de scène. Il se lance aussitôt dans un vibrant plaidoyer sur les bienfaits de l'école et la nécessité d'y envoyer les enfants. Face à lui, un acteur joue le rôle de l'irréductible qui, au nom de la tradition et des nécessités du quotidien, défend la thèse diamétralement opposée. Le public est nombreux et très réactif : on encourage, on donne son avis, la soirée est chaude et animée.

Nous sommes sur la place du village burkinabé de Yamba, en pleine représentation d'une séance de théâtre-forum, un des nombreux outils d'animation qui figurent dans la panoplie des équipes de terrain d'Iles de Paix.

Faire passer le message

Dans le jargon, on parle de communication pour le développement. Sur un thème ou un projet qui concerne les gens, il s'agit de leur apporter des informations, de susciter une réflexion, une adhésion, l'appropriation d'une réalisation ou d'une démarche.

Le théâtre-forum est dans cette optique un instrument très précieux et très apprécié. Il permet de faire passer de manière ludique et dans une atmosphère de fête des messages qui, par d'autres voies, plus classiques, seraient sans doute moins marquants.

Au Burkina Faso, Iles de Paix a produit trois pièces de théâtre-forum. Outre le thème de la scolarisation, elles ont abordé des sujets de prime abord nettement plus improbables : la gestion d'un ouvrage hydro-agricole (une retenue d'eau) et la fertilisation des sols. Pas facile de faire passer au détour d'un scénario et de dramatiser la nécessité d'entretenir une digue, de reboiser une rive ou de produire de la fumure organique !

Rendons grâce aux deux troupes mobilisées, qui se sont produites jusqu'ici dans une vingtaine de villages. Ce sont des comédiens qui allient des compétences dans l'art dramatique, la pratique des langues locales et une bonne connaissance des questions de développement en milieu rural

La conception de la pièce est un travail collectif : le sujet et ses différentes déclinaisons sont définis par Iles de Paix, qui mobilise autour du projet ses techniciens et animateurs.

© Iles de Paix



Public conquis : ou comment joindre l'utile à l'agréable.

Le public acteur

Le théâtre-forum joue à fond la carte de l'interactivité et c'est précisément ce qui fait son impact sur le public.

Une séance classique se déroule en trois phases. Jouée par les acteurs, la pièce proprement dite propose au public deux types de comportements incarnés par des personnages « positifs » et des personnages « négatifs ». Dans le conflit qui les oppose, c'est le groupe « négatif » qui l'emporte, ce qui ne manque pas de susciter dans le public de fortes réactions.

Il n'est donc pas difficile, dans un deuxième temps, de demander aux spectateurs d'intervenir, de donner leur avis, puis d'entrer en scène pour le défendre. Les candidats contradicteurs ne manquent pas, chacun proposant sa façon de voir les choses ou ses solutions. Il y a du débat dans l'air et tout le village en est partie prenante.

La conclusion est apportée par Iles de Paix. Des informations complémentaires, éventuellement techniques, sont transmises au public. On revient brièvement sur le contenu de la pièce et les objectifs qu'elle poursuit.

Au total, chacun aura passé une bonne soirée, sortant résolument de l'ordinaire, et aura eu l'occasion de se confronter sans s'ennuyer à des sujets très sérieux le concernant au premier chef. Que demander de plus ? ●

à suivre...

Pour une société participative



Que la gestion publique soit celle de chacun.

Mobiliser les gens, renforcer leurs capacités de participation à la gestion locale, favoriser des organisations professionnelles ou citoyennes. Tout cela concourt à un développement autogéré et fait l'objet d'un programme mené par Iles de Paix dans deux localités équatoriennes.

Dans le canton de Pallatanga et la paroisse de Chillanes, les deux zones où Iles de Paix intervient en Equateur, le problème de la pauvreté est persistant. De nombreuses familles paysannes manquent de terre, d'eau pour l'irrigation, de moyens de production adéquats. Des études ont révélé que plus de 80% de la population peinent à satisfaire leurs besoins de base. L'inégalité sociale entraîne la marginalisation de groupes entiers, phénomène renforcé par un fort taux d'analphabétisme, surtout parmi les femmes. Pour réduire cette pauvreté et cette marginalité, il est essentiel que les gens qui en souffrent puissent faire entendre leur voix, acquièrent davantage de pouvoir d'influence sur la gestion locale. Il importe donc de travailler au renforcement des organisations de base et d'améliorer leurs capacités d'intervenir, de proposer, de revendiquer leurs droits. Iles de Paix s'y emploie à travers un programme qui entend impulser une meilleure participation citoyenne dans la gestion publique locale.

Pour mieux s'impliquer

Ce programme répond d'une certaine manière aux ambitions du Plan national de développement du gouvernement équatorien et de la nouvelle

Constitution qui prônent une gouvernance participative des affaires publiques.

Il concerne sur plusieurs années, dans les deux localités, quelque 40 communautés, soit plus de 1500 familles. Il prolonge les actions menées antérieurement en matière de formation à la participation, à la gestion des organisations et à la formulation de plans de développement.

L'objectif est de favoriser l'éclosion d'une dynamique de progrès économique et social en confortant les acteurs de la société civile et en coordonnant leurs initiatives.

Concrètement, des leaders communautaires reçoivent des formations afin de mieux assumer leurs différents rôles (représentation, relais, proposition), des organisations de base (féminines notamment) sont structurées et accompagnées dans leurs démarches de légalisation, des représentants communautaires s'initient aux arcanes de la planification du développement local et de la participation citoyenne à la gestion publique.

Cela doit permettre aux citoyens de base de s'impliquer de manière efficace et conséquente dans des mécanismes de participation publique qui sont mis en place, mais dont, faute de connaissances et d'organisation, ils ne peuvent actuellement tirer toutes les opportunités.

Avec les instances locales

Iles de Paix développe ce programme en partenariat étroit avec les gouvernements locaux, provinciaux et municipaux, le Conseil national de la femme (chargé de la promotion féminine) et le ministère d'Insertion économique et sociale.

Il n'est donc pas question de contourner ces acteurs naturels du développement local, mais bien de servir d'aiguillon à leurs initiatives, de mettre à leur disposition une certaine expertise. En effet, Iles de Paix fonde de longue date ses interventions sur une approche participative.

L'association assure la coordination d'ensemble de ce programme, en propose les grandes orientations méthodologiques et assure tout le volet formation. Les gouvernements mettent en place des mécanismes de planification du développement ouvert aux communautés locales et le ministère offre l'appui de son programme de développement rural.

L'implication dans la mise en œuvre de ce programme d'instances permanentes de l'Etat et des collectivités locales est gage de sa durabilité. La dynamique qui se met actuellement en place devrait se prolonger au-delà de la présence d'Iles de Paix dans ces deux localités. D'autant plus que pourront y veiller des communautés et organisations de base aux compétences et aux ambitions renforcées. ●



© DD/IDP

Aide au développement : peut et doit mieux faire

50 ans après sa mise en œuvre, l'aide au développement présente un bilan plutôt mitigé. Elle avait à l'origine l'ambition d'empêcher le fossé entre pays riches et pays pauvres de se creuser, voire de le combler. Il n'en a rien été : ce fossé s'est sensiblement approfondi. En témoignent des écarts de revenus plus grands que jamais entre bien et mal lotis et une grande pauvreté persistante dans de nombreux pays du Sud.

La lutte contre la pauvreté est précisément le nouveau cheval de bataille que la communauté internationale a enfourché en se fixant, au seuil des années 2000, les Objectifs du millénaire pour le développement.

Est-ce un nouvel élan ou le constat d'un échec des politiques de développement menées jusqu'ici ? Toujours est-il que les professionnels de l'aide jouent actuellement plutôt profil bas. Ils ont pris conscience que la coopération ne peut pas tout, qu'elle est une pièce bien fragile dans un puzzle complexe dont les éléments clés demeurent des rapports économiques et commerciaux profondément inégalitaires.

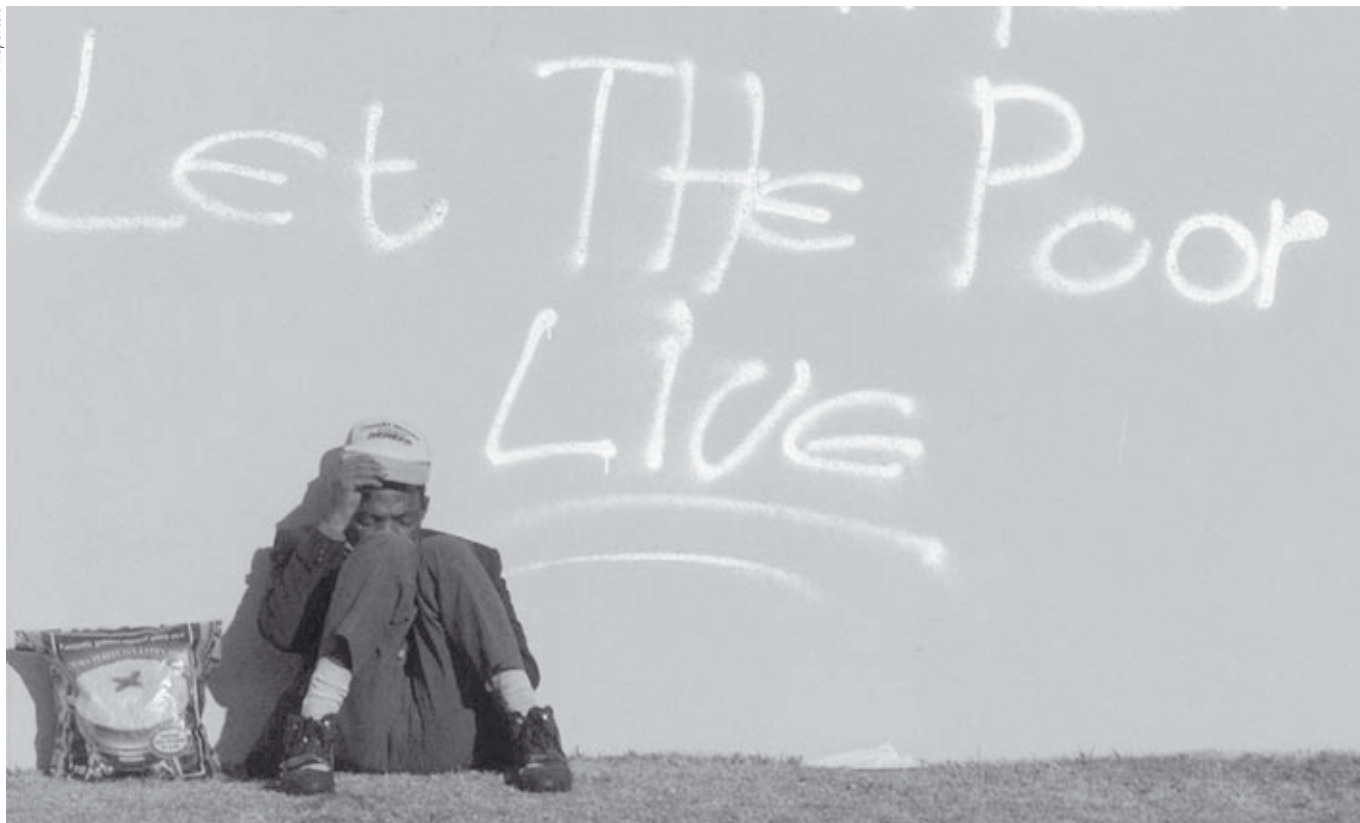
L'aide s'efforce dès lors de mobiliser de nouveaux moyens, et surtout de les affecter de manière plus efficace. La déclaration de Paris, adoptée en 2005 par la plupart des bailleurs de fonds, affiche cette volonté de mieux faire. Notamment en privilégiant une participation active des bénéficiaires que l'on tente de remettre au centre du jeu et aussi face à leurs responsabilités.

Au-delà, certains cherchent à refonder une aide souvent décriée, à la relégitimer aux yeux des opinions publiques en proposant de la mettre au service de biens communs de l'humanité, d'objectifs dont l'atteinte profiterait aussi bien à ceux qui la dispensent qu'à ceux qui en bénéficient. Pourquoi pas, si cette coopération de raison (Charité bien ordonnée...) donne de nouvelles munitions à l'aide au développement ?

Il est douteux, cependant, que l'on puisse se passer à l'avenir de faire appel à cette solidarité humaine, faite de gratuité et d'attention sincère à l'autre, qui fut de tout temps et demeure aujourd'hui encore un des leviers les plus porteurs de la coopération internationale. ●

Faut-il **refonder** l'aide au développement?

© Reporters



Écarts de revenus et grande pauvreté font de la résistance.

ZOOM

50 ans d'aide au développement n'ont pas vraiment changé la face du monde. Les disparités entre pays riches et pays pauvres demeurent énormes, quand elles n'ont pas augmenté. Les acteurs du développement s'interrogent sur leurs objectifs et leur démarche. Le bilan incite à la modestie, mais nourrit une ambition de faire plus, et surtout de faire mieux.

Depuis près de 50 ans, sous les formes les plus diverses, l'aide au développement des pays pauvres a mobilisé des sommes considérables : de l'ordre de 2300 milliards de dollars. Les résultats obtenus sont-ils à la hauteur des investissements consentis ? On peut se permettre d'en douter si l'on considère l'objectif central que s'était donné au départ la démarche de coopération : réduire, voire combler, l'écart de revenus entre les pays riches et les pays pauvres. Ces derniers sont aujourd'hui désignés comme des pays en développement. Ils furent jadis étiquetés sous-développés puis en voie de développement.

Ce glissement sémantique traduit davantage une victoire du politiquement correct qu'une évolution socio-économique tangible.

Les écarts de revenus entre les franges les plus riches et les plus pauvres de la population mondiale, loin de se réduire, se sont fortement accrus. En 1960, les 20 % de la population les plus riches touchaient en moyenne des revenus 30 fois plus élevés que les 20 % les plus pauvres. En 1990, ce rapport avait atteint 60 et allègrement dépassé le seuil des 80 à l'entame du 21^e siècle. Oswaldo De Rivero, qui livre ces données dans son livre *Le Mythe du développement*⁽¹⁾, se montre extrêmement pessimiste quant à l'avenir des quelque 140 pays *faussement appelés en développement, qui ne se développent pas et ne sont pas en voie de devenir des nouveaux pays industrialisés*. Cette performance n'a été réalisée, selon lui, que par quatre pays au cours des quarante dernières années du siècle dernier : Hong Kong, Singapour, la Corée du Sud et Taïwan. Des décennies de développement n'ont pu empêcher, à l'en croire, l'instauration d'une sorte d'apartheid socio-économique mondial.

Des chiffres corrigés, communiqués en septembre dernier par la Banque mondiale, ne sont guère plus

(1) *Le mythe du développement, Enjeux Planète, 2003*

optimistes : 1,4 milliard de personnes vivaient en 2005 sous le seuil de pauvreté absolue, avec un revenu inférieur à 1,25 dollar par jour. Et l'institution se déclarait plutôt inquiète pour l'avenir immédiat en raison des effets des crises alimentaire et financière.

La communauté internationale s'est recentrée, au seuil des années 2000, sur des Objectifs du millénaire pour le développement qui ont trait, pour l'essentiel, à la réduction de la pauvreté. Or, il est déjà assuré que ces OMD, pourtant minimalistes, ne seront pas atteints à l'horizon 2015 comme cela avait été programmé. Quant à envisager un rattrapage par les pays pauvres des niveaux de développement des pays nantis, en est-il encore vraiment question ?

Petite histoire de l'aide

Jean-Michel Sévérino, directeur général de l'Agence française de développement (un organisme public de coopération) ne craint pas de jouer les iconoclastes quand il affirme que le développement et la croissance économique des pays pauvres n'ont pas constitué la préoccupation essentielle des politiques d'aide internationales. L'évolution de cette démarche au fil du temps semble lui donner raison.

OMD : délais à prolonger

Avec les objectifs du millénaire pour le développement, la démarche de la communauté internationale se situe clairement dans la logique de l'humanitaire, des droits de l'homme (dans le sens d'une réponse à des besoins essentiels). Ces objectifs peuvent paraître assez modestes dans la mesure où, par exemple, on ne prétend réduire que de moitié le nombre de personnes souffrant de l'extrême pauvreté et de la faim. Et pourtant, l'on sait déjà qu'il faudra prolonger, au-delà de 2015, la date de préemption des OMD...

Voici, très succinctement, le contenu de ces objectifs...

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim (de moitié)
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (notamment dans l'accès à l'enseignement)
4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans (de deux tiers)
5. Améliorer la santé maternelle (réduire de trois quarts la mortalité maternelle)
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer un développement durable (environnement, ressources naturelles, eau potable, habitat, etc.)
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement (dette et exportations des pays pauvres, transferts de technologies, accès aux médicaments et... augmentation de l'aide au développement) ●

Le terme de développement (des pays pauvres) fut utilisé pour la première fois en 1949 par le président américain Harry Truman. Il justifiait l'aide aux pays sous-développés, dans un contexte de guerre froide, par la nécessité de lutter contre la contagion communiste.

Cette démarche a pris de l'ampleur au tournant des années 1960, quand de nombreux pays colonisés ont accédé à l'indépendance et sont devenus dès lors des enjeux géostratégiques majeurs.

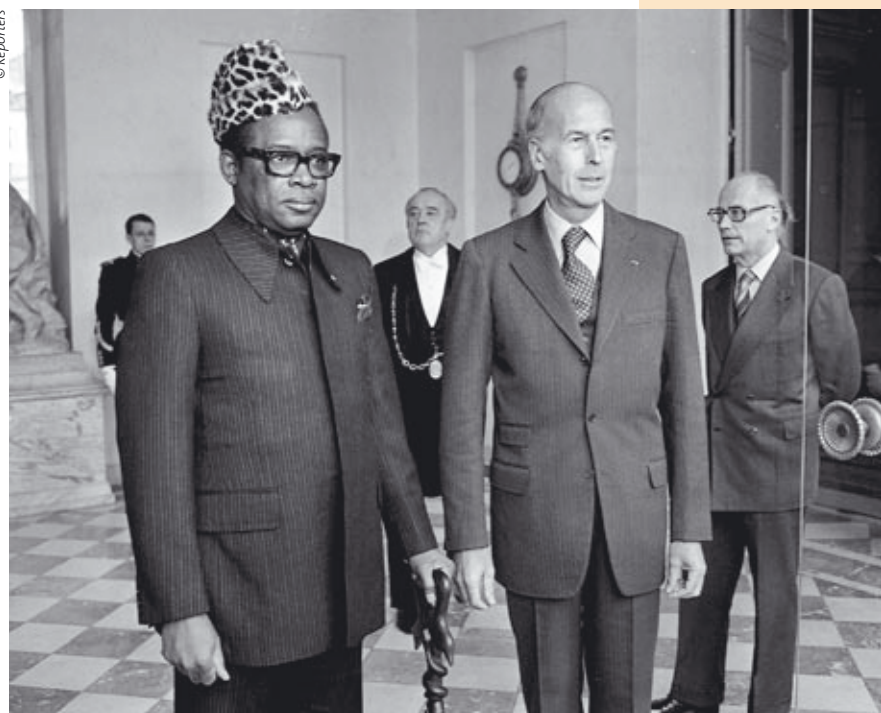
Pour garder un pied dans ces nouveaux pays, accéder à leurs ressources et les empêcher de basculer dans « l'autre camp », les pays du bloc de l'Ouest y ont investi sans trop compter, et surtout sans se montrer très sourcilieux sur la gestion économique et politique de leurs protégés. Il n'était pas encore question, à cette époque, de bonne gouvernance ni de conditionnalités.

Les investissements consentis alors n'ont donc pas toujours été inspirés par des exigences très rigoureuses en termes d'impact de développement et de retombées durables.

La chute du Mur de Berlin et la fin de la politique des blocs ont débouché sur des remises en question radicales. On s'est tout à coup avisé qu'il y avait dans bien des pays partenaires un déficit démocratique et de gestion que l'on ne pouvait plus tolérer. Des abonnés à l'aide ont été lâchés ou du moins soumis à un chantage démocratique auquel leur dépendance financière les rendait très vulnérables. Globalement, le niveau de l'aide aux pays les plus pauvres a alors baissé. On a davantage interrogé son intérêt, son (in)efficacité et, par ailleurs, des fonds se sont orientés vers une Europe orientale en pleine reconstruction.

La mondialisation des échanges et leur libéralisation ont aussi considérablement modifié la donne. Une nouvelle approche du développement s'est installée, davantage axée sur le marché, les investissements privés, des partenariats économiques et commerciaux.

© Reporters



Longtemps choyé par l'Occident, Mobutu a vu son étoile pâlir après la chute du Mur de Berlin.

L'aide est devenue minoritaire dans les flux de capitaux adressés aux pays pauvres. En ont surtout pâti les plus démunis, qui n'avaient rien ou peu à offrir et se sont retrouvés hors circuit. Par ailleurs, l'exigence d'ouverture des marchés a placé nombre d'économies en développement dans une situation de concurrence insoutenable et a encore accentué leur marginalisation.

On peut se demander si le grand dessein des Objectifs du millénaire pour le développement, mis en chantier à la fin des années 1990, n'est pas le constat des échecs de la coopération au développement dans sa version classique. La lutte contre la pauvreté est désormais la mission centrale des développeurs et de leurs bailleurs de fonds. Cette notion de lutte contre la pauvreté, plus que celle le développement, a le mérite de « parler » à l'opinion publique et de relégitimer à ses yeux une démarche d'aide ou de coopération internationale largement décriée.

Il reste à savoir si ce recentrage sur une amélioration des conditions de vie des populations les plus pauvres peut véritablement leur ouvrir des perspectives nouvelles en termes de développement et de croissance économique.

L'aide ne peut pas tout

La mise en avant de la lutte contre la pauvreté a au moins eu une vertu : redonner du tonus au financement de l'aide publique au développement. On est loin, cependant, des sommes dont on nous dit qu'elles seraient nécessaires pour atteindre les OMD.

Néanmoins, les budgets de l'aide sont ces dernières années plutôt à la hausse, et il y a tout lieu de s'en réjouir.

Pourtant, à ceux qui en appellent à de nouveaux efforts répondent ceux, minoritaires il est vrai, qui se posent la question de la gestion de ces surcroûts de financement, alors que l'affectation de l'aide est depuis longtemps l'objet de maintes critiques.

Ils mettent en avant, dans les pays en développement, des capacités limitées d'absorption de nouveaux financements, du moins pour une bonne utilisation de ceux-ci. De leur côté, les pays donateurs peinent parfois à décaisser tous leurs financements au profit de programmes probants.

Il y a aussi l'effet potentiellement pervers d'une aide fortement augmentée qui pourrait dispenser les pays bénéficiaires des efforts internes qu'ils ont à accomplir, notamment en matière de fiscalité, pour promouvoir un développement endogène.

Or, il n'est pas d'exemple de développement abouti qui n'ait reposé d'abord sur la mise en œuvre par les pays concernés de politiques propres et un recours conséquent à des apports nationaux.

L'aide n'est pas pour autant inutile, mais elle ne peut venir qu'en appui externe à des dynamiques de développement portées par les populations et les responsables des pays pauvres. On a sans doute nourri quelques illusions sur les potentialités de la coopération internationale. Il faut être conscient que l'aide au développement, quand bien même elle gonflerait ses budgets de manière considérable, n'aura jamais qu'une influence très relative sur l'évolution des rapports et des équilibres internationaux. Les politiques purement économiques et commerciales demeureront prédominantes. Tout au plus l'aide peut-elle colmater quelques brèches. Encore devrait-elle, pour y parvenir, gagner en efficacité.

Un souci d'efficacité

Les interrogations sur l'efficacité de l'aide ne sont pas nouvelles. Il y a plus de vingt ans, les sceptiques dénonçaient les éléphants blancs, des investissements dans des infrastructures plus prestigieuses que réellement opérantes. Notons au passage que ces infrastructures étaient surtout profitables aux entreprises occidentales qui, par le biais du principe de l'aide liée, s'en voyaient confier les marchés.

Ces interrogations et ces doutes ont perduré après le lancement des OMD car la communauté internationale s'était imposé des délais qui bientôt apparurent « intenable ».

Il est vrai que définir une politique mondiale d'aide au développement est complexe et le développement lui-même un concept des plus vagues dont on connaît finalement fort mal les processus. Les objectifs recherchés sont multiples tout autant que les acteurs qui s'y attachent : Etats, agences multilatérales, organisations privées, etc.

En 2005, partant du constat que les OMD étaient grippés, les Etats de l'OCDE, qui assurent l'essentiel du financement du développement, se sont employés à



© Iles de Paix

L'école primaire pour tous les enfants : un des Objectifs du millénaire pour le développement.

réfléchir aux moyens d'améliorer l'efficacité de l'aide. Ils ont adopté en 2005 la Déclaration de Paris, qui propose cinq pistes susceptibles d'y concourir.

Il y a d'abord l'**appropriation**, le fait que les programmes de développement soient vraiment portés par les bénéficiaires et traduisent bien leurs priorités. Les Etats récipiendaires sont donc invités à élaborer et piloter leurs propres stratégies de développement et à coordonner les différents dispositifs d'aide qui leurs sont destinés. Les pays donateurs s'engagent de leur côté à respecter ces stratégies.

Cela se traduit par le principe d'**alignement** : les aides doivent s'intégrer aux stratégies définies par les pays du Sud et s'appuyer au maximum sur leurs institutions et leurs ressources. Cela suppose qu'un effort

Un feu nourri de critiques

Dès les années 1980, mais surtout depuis la chute du Mur, quand elle apparut de moindre intérêt géostratégique, l'aide au développement a suscité maintes critiques, venues de fronts très divers.

Les critiques de droite, au nom du libéralisme, lui reprochent d'entraîner une distorsion des marchés, de déresponsabiliser les dirigeants des pays pauvres et de maintenir leurs peuples dans la dépendance.

A gauche, on lui tient grief d'être par ses démarches et ses pratiques un vecteur de la globalisation et de la libéralisation des économies en développement.

La critique managériale porte sur son inefficacité et dénonce l'énorme écart entre les sommes engagées et les résultats obtenus.

Quant à certaines organisations dites de la société civile, elles dénoncent souvent une aide publique au développement aux mains d'appareils complexes, coupée des bénéficiaires, nuisant à l'environnement, agressant les sociétés locales, renforçant les inégalités et confortant des régimes peu recommandables. La notion même de développement est remise en cause, ou du moins cette croyance en une universalisation possible à l'ensemble des pays de la planète des standards de développement des pays riches. Certains dénoncent cet imaginaire d'un développement sans limites que rendrait impossible les ressources limitées dont dispose la planète et qui, de toute manière, entraînerait sa progressive destruction. Le danger du réchauffement climatique renforce depuis quelques années cette argumentation. La question serait dès lors : peut-on aboutir à un développement équitablement réparti sur l'ensemble de la planète sans que les pays dits développés changent radicalement leurs modes de vie et de consommation ? Ou que les pays en développement choisissent d'autres modèles, mais cela ne semble pas être actuellement le cas. ●

particulier soit accompli pour renforcer les capacités de gestion des partenaires.

Il est aussi question d'**harmonisation**. Les donateurs entendent par là réduire l'extrême fragmentation de l'aide en jouant sur des interventions qui soient davantage complémentaires, en mettant en place des dispositifs communs et en simplifiant leurs procédures. La complexité de celles-ci est souvent un véritable casse-tête pour les bénéficiaires.

Bailleurs et partenaires se sont encore engagés à mettre en place **une gestion du développement axée sur les résultats**. Il faut se fixer des objectifs, mais ce qui importe, ce sont les acquis engrangés. Et ceux-ci doivent être mesurés sur base d'indicateurs objectifs, adaptés aux situations locales, via des procédures d'évaluation rigoureuses.

Les partenaires reconnaissent enfin leur **responsabilité mutuelle** dans les résultats obtenus (ou non) en matière de développement. Cela suppose que chacun joue le jeu, partage ses informations sur l'évolution des situations et des aides programmées, tout en assurant l'implication des parlements (les élus) et des sociétés civiles (les citoyens).

Tout cela traduit sans conteste de très bonnes intentions et une volonté d'améliorer la qualité et donc l'efficacité de l'aide.

Pendant, cette recherche d'efficacité pourrait être perçue, si l'on a un peu mauvais esprit, comme le signe d'une résignation à faire mieux avec ce que l'on a. Ce qui veut dire : avec un niveau d'aide qui demeure à un niveau globalement insuffisant et dont on sait qu'il ne sera pas relevé de manière significative dans un avenir prévisible. La crise financière ne laisse à cet égard pas grande illusion.

Vers de nouveaux enjeux

Certains se posent dès lors la question de savoir comment fonder un redéploiement de l'aide au développement. Jean-Michel Sévérino propose de dépasser la dimension compassionnelle, humanitaire qui est, selon lui, sous-jacente à la démarche de lutte contre la pauvreté qui constitue l'axe central des Objectifs du millénaire pour le développement. Il se demande même s'il est pertinent que l'aide publique au développement se focalise sur cette lutte contre la pauvreté qui relève davantage, estime-t-il, de la mission des organisations de la société civile.

Il part du principe que l'aide publique au développement est, qu'on l'avoue ou non, un outil dont disposent les pays riches pour défendre leurs intérêts géostratégiques, influencer sur la marche du monde, garantir de grands équilibres et une certaine stabilité internationale. Elle n'est donc pas gratuite et ne se dispense qu'avec modération. Seuls de nouveaux grands enjeux planétaires, reconnus comme tels par les pays riches comme par les pays pauvres, seraient susceptibles de lui donner un regain de vigueur.

Ces nouveaux grands enjeux, il les pressent dans la quête de biens communs planétaires. La mondialisation, explique-t-il, a sensiblement augmenté la gamme des problèmes que vivent en commun les pays du Nord et du Sud : la dégradation de l'environnement, le réchauffement du climat, la sécurité publique internationale, les phénomènes migratoires déstabilisants,

le développement de maladies sans frontières, etc. Des déficits de développement sont au cœur de tous ces problèmes et chacun peut trouver avantage à ce qu'ils soient traités.

Selon Jean-Michel Sévérino, l'intérêt de cette approche est qu'elle permet de relier la question du dialogue Nord-Sud et celles des transferts financiers et de l'aide au développement à la résolution de problèmes communs à l'humanité tout entière.

L'aide au développement peut de la sorte trouver sa justification dans une démarche rigoureuse, indépen-

dante de jugement moral, indépendante d'une position a priori sur la pauvreté et exclusivement fondée sur une analyse des problèmes communs de l'humanité et des interdépendances entre nations et peuples. Ce n'est pas le moindre paradoxe que cette vision amoral débouche sur une vigoureuse invitation à l'intensification de la coopération internationale et aux transferts financiers et technologiques au profit du Sud.⁽²⁾

Il y évidemment un côté «charité bien ordonnée...» plutôt égoïste dans la proposition de Jean-Michel Sévérino de relancer l'aide au développement en faisant appel à une dimension de la solidarité qui serait celle de la communauté de destins. Tous sur un même bateau, et tous ayant un même intérêt à éviter le naufrage.

Si cette vision très réaliste peut apporter plus de moyens à la coopération internationale, pourquoi pas ? Néanmoins, celle-ci ne pourra se passer de cette part d'idéalisme, de solidarité fraternelle, d'attention gratuite au destin d'autrui qui est depuis toujours son puissant ressort. ●

(2) Cairn Info, Critiques internationales 2001-1 (n°10)



© Reporters

Le développement pour tarir à la source des flux migratoires perturbants ?

Restons modestes !

Ancien de la Banque mondiale, l'économiste américain William Easterly a une vision très critique de l'aide au développement telle qu'il la voit se pratiquer aujourd'hui. Il est notamment un adversaire résolu des Objectifs du millénaire pour le développement, un plan technocratique et centralisé dont le principal effet est de gonfler encore la bureaucratie et par lequel on poursuit une multitude d'objectifs grandioses, assurant par là même qu'aucun ne sera atteint.

Le titre de son dernier ouvrage, *Le Chagrin de l'homme blanc. L'échec des politiques occidentales d'aide au développement* (Editions Markus Haller, 2009), en dit long sur ses réserves à l'égard des pratiques de la coopération internationale.

William Easterly n'est pour autant partisan de la politique des bras croisés en matière de développement, mais il pense que l'aide ne peut qu'accompagner des processus de développement et non en dicter les résultats. Il veut donc faire comprendre aux «développeurs» que leur action est secondaire et les encourage à adapter leurs interventions en conséquence.

Il croit en trois choses. La première, c'est la modestie : le problème de la pauvreté n'appelle pas une réponse globale et démesurément ambitieuse, mais au contraire des interventions sur des problèmes limités, à un échelon local ou national. La deuxième,

c'est le terrain : il faut partir d'en bas, étudier les besoins des populations pour y apporter une réponse appropriée, qui ne vaudra peut-être que dans ce contexte. La troisième, ce sont les mécanismes du marché : les gens répondent à des incitations, tout comme l'entrepreneur est incité à créer une activité par la perspective du profit.

A la logique des planificateurs, William Easterly oppose celle des «chercheurs», qui n'ont pas d'idées préconçues sur ce qu'il convient de faire pour lutter contre la pauvreté, cherchent l'information sur le terrain, tâtonnent et exploitent la moindre opportunité de résoudre un problème. Cela ressemble assez à la démarche d'Iles de Paix... ●



William Easterly défend une coopération de terrain, proche des gens et de leurs besoins.

© Iles de Paix

L'aide publique bat ses records

L'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) l'a annoncé fièrement en mars dernier : l'aide publique au développement a atteint en 2008 un chiffre record de 120 milliards de dollars, en hausse de 10 % par rapport à l'année précédente. Cette somme « impressionnante » ne représente toutefois que 0,3 % des revenus (revenu national brut) de l'ensemble des pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, qui regroupe 22 pays, soit la plupart des pays développés de la planète.



Lors du dernier sommet du G8 à L'Aquila, les leaders des pays les plus riches de la planète ont à nouveau promis d'en faire davantage pour le développement. Comme d'habitude...

Cinq pays seulement ont tenu la promesse, faite dans les années 1960 par les nations développées, de consacrer 0,7 % de leur RNB à l'aide : le Danemark, la Norvège, la Suède, le Luxembourg et les Pays-Bas.

La Belgique a pour sa part bien progressé, portant le niveau de son aide de 1,43 à 1,65 milliard d'euros, ce qui représente une hausse de 15 % par rapport à 2007 et 0,48 % de son RNB. Pour rappel, la Belgique s'est engagée à attendre d'ici 2010 le seuil de 0,7 %. Il est douteux, vu les circonstances budgétaires actuelles, qu'elle y parvienne. Quant à l'ensemble des pays de l'Union européenne, qui ont fait la même promesse, mais à l'horizon 2015, ils sont loin du compte.

L'UE, pays membres et Commission, demeure néanmoins le principal bailleur d'aide au développement. Elle fournit 58 % des financements mondiaux alloués à la coopération contre 22 % seulement pour les Etats-Unis.

Les pays prodiguant de l'aide au développement sont conscients qu'ils peinent à dégager sur leurs budgets ordinaires les sommes qui ont été promises et confirmées au fil de différents sommets et conférences consacrés au financement du développement. Ils explorent donc des pistes inédites. Le Royaume-Uni a par exemple avancé l'idée d'un recours à de grands

emprunts internationaux. Cependant, ces emprunts, il faudrait bien un jour les rembourser. Les contracter, n'est-ce pas hypothéquer les aides au développement du futur ? A moins que l'on ne soit optimiste au point d'imaginer qu'il ne faudra plus, dans un avenir pas trop lointain, d'aide au développement.

D'autres pays, comme la France, sont plutôt partisans de taxes mondiales, sur les tickets d'avion par exemple ou les émissions de CO₂. De telles taxes offrent l'avantage de pouvoir être levées assez rapidement par tous les pays marquant leur accord. On constate cependant que ce dossier n'a pas vraiment progressé, sauf en France, et de manière marginale, par l'instauration d'une taxe prélevée sur les tickets d'avion.

Voilà que la crise financière vient de remettre en course, via le Royaume-Uni, la mythique taxe Tobin, un prélèvement sur les transactions financières spéculatives. Rien ne dit cependant, au cas très hypothétique où cette taxe verrait le jour, que ses recettes n'iraient pas au traitement des dérèglements financiers internationaux plutôt qu'un financement du développement⁽¹⁾. ●

(1) Comme l'a toujours préconisé Attac (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne)

Charles Michel : l'ambition d'une coopération exemplaire

zoom

Moyens ambitieux, efficacité renforcée, attention à des valeurs fondamentales : telles sont les priorités de Charles Michel, ministre de la Coopération au développement.

Quels moyens sont mobilisés et comment le sont-ils ? Ce sont les deux questions fondamentales à mes yeux. En ce qui concerne les moyens, j'observe que la Belgique a été saluée il y a quelques mois par l'OCDE pour les progrès enregistrés en termes de hausse des moyens destinés à la coopération au développement depuis 2007. Au cours de cette nouvelle législature, il y a eu un bond en avant spectaculaire compte tenu du contexte économique général. On est en pleine négociation budgétaire pour les exercices 2010 et 2011 et je vais mobiliser toute mon énergie pour qu'on continue dans cette logique-là. J'ajoute que la Belgique s'est fixé un objectif plus ambitieux que le reste du monde : atteindre l'objectif de 0,7% en 2010. C'est difficile, mais ma volonté est de ne pas sortir de cette piste de croissance.

Politiquement, de manière plus générale, j'ai la conviction qu'il faut considérer les moyens qui visent à soutenir le développement comme de l'investissement à moyen et à long terme pour notre propre prospérité. Nous avons tout à gagner du succès des pays en développement, et particulièrement du continent africain qui est aux portes de l'Europe.

On se préoccupe beaucoup, aujourd'hui, d'améliorer l'efficacité de l'aide. N'est-ce pas le constat d'un échec relatif de ce qui a été accompli jusqu'ici ?

Quand on observe les dernières décennies de coopération au développement, on constate une série d'évolutions clés. On est passé d'une logique d'aide au développement, d'une certaine manière d'assistanat, à une logique de partenariat, qui responsabilise davantage les pays en développement. On en vient à considérer qu'il y a une responsabilité première qui se situe dans ces pays. On a aussi, à mon avis, amélioré le modèle conceptuel par des engagements sur le financement, mais aussi par la validation des Objectifs du millénaire. Ils constituent un cadre précieux parce que susceptible d'être partagé par l'ensemble de la communauté internationale. Ce cadre permet aussi de renforcer une logique d'évaluation. C'est très important.

La Déclaration de Paris est aussi une étape essentielle, parce qu'on y exprime la conviction que si les moyens, c'est fondamental, tout aussi importante est la question de l'efficacité de l'aide.

Maintenant, la Déclaration de Paris, ce sont des principes généraux et auxquels je souscris sans réserve : l'appropriation, l'alignement, la spécialisation, etc., mais maintenant, il faut les mettre en œuvre. Très concrètement, cela suppose que les acteurs de la coopération, et en premier lieu les pays, montrent l'exemple. C'est ce que je m'efforce de faire au niveau de la Belgique, pour que notre pays ait une coopération au développement exemplaire. Et je me réjouis d'avoir

eu le support de tous les acteurs de la coopération pour aller dans cette direction-là. La coopération bilatérale par la mise en place de règles visant à éviter la dispersion. La coopération indirecte à travers ce pacte conclu avec les ONG qui a permis de vérifier quelles étaient les avancées que chacun pouvait faire, ONG mais aussi autorités administratives, pour tenter de s'orienter vers cette logique d'efficacité.

Quels sont les points forts de la coopération belge ?

Nous avons une coopération qui est, je pense, très appréciée parce que désintéressée. Nous n'avons dans les pays partenaires d'autre intérêt que la volonté de soutenir un déploiement économique et social, d'enclencher un processus de développement. Cela, c'est un élément fort de notre coopération.

Deux, nous avons un personnel, des acteurs de coopération qui sont reconnus pour la qualité du travail de proximité qu'ils accomplissent sur le terrain.

Trois, nous avons ces deux dernières années repris le chemin de la croissance en termes de moyens et nos partenaires y voient la traduction d'une volonté politique sincère de soutenir le processus de développement.

Et sur le terrain, quelles sont les priorités ?

J'ai souhaité que notre coopération soit active dans deux secteurs maximum ou trois dans les pays où nous avons une coopération plus forte : Congo, Burundi et Rwanda. La Belgique privilégie des appuis au secteur productif et dans le domaine social. Nous devons renforcer notre présence dans le secteur du développement rural, en particulier dans l'agriculture. La question de la sécurité et même de la souveraineté alimentaires est un enjeu fondamental, pour le continent africain en particulier. Dans le social, nous devons poursuivre nos efforts pour la santé, l'éducation, la formation professionnelle.

Je souhaite aussi politiser, au sens noble du terme, la coopération au développement. Cela veut dire avoir l'ambition, à travers cette démarche, de renforcer le dialogue politique avec les autorités, avec la société civile, d'assumer le rôle d'avocat engagé de quelques causes fondamentales. En premier lieu, celle des droits de l'homme. Dans mon analyse, si l'on a pu parler d'échec relatif de la coopération, c'est parce que l'on n'a peut-être pas plaidé avec suffisamment de force pour des processus qui renforcent les droits de l'homme, les libertés politiques comme les libertés individuelles.

Or, j'ai la conviction qu'il y a un lien intrinsèque entre développement et respect des libertés fondamentales. Pour une raison très simple : la liberté n'est pas divisible et quand il y a liberté personnelle, liberté d'entreprendre, liberté d'exprimer son opinion, il y a capacité de générer du développement.

Equateur Promouvoir les droits des enfants et des adolescents

Depuis de nombreuses années, le gouvernement équatorien se préoccupe de garantir et de protéger les droits des enfants et des adolescents. Il a pris à cet effet une série de mesures volontaristes : la promulgation d'une loi, le code de l'enfance et de l'adolescence, la mise en place d'un Système national de protection et d'un Agenda social de l'enfance et de l'adolescence.

Impliqué de longue date dans des actions d'amélioration de l'éducation de base, Iles de Paix traduit cette préoccupation. C'est ainsi que les droits des enfants et des adolescents ont été diffusés et promus en milieu scolaire, et bien au-delà, par des ateliers de peinture, la création d'une pièce de théâtre et la publication de brochures d'information. Plus de 4000 enfants ont été sensibilisés à cette problématique dans les localités partenaires de Pallatanga et Chillanes.

A Pallatanga, Iles de Paix a en outre soutenu le renforcement du Conseil cantonal de l'enfance et de l'adolescence qui est chargé de veiller au respect de leurs droits au niveau local. Dix «défenseurs» ont été formés, qui assurent la même fonction à l'échelle des communautés rurales.

Pareille démarche sera suivie à Chillanes en collaboration avec la nouvelle municipalité issue des élections d'avril dernier.

En milieu rural comme en ville, les atteintes les plus fréquentes aux droits des plus jeunes concernent la mise au travail précoce, la privation d'éducation scolaire qui en découle et des situations de grande pauvreté. Autant de problèmes qu'Iles de Paix participe à résoudre par le biais de ses appuis au développement.

Mali Apiculture : la filière se complète

Au Mali, dans la commune de Bénéna, Iles de Paix soutient la professionnalisation de l'apiculture, une activité très pratiquée dans la région et qui peut offrir des revenus d'appoint appréciables.

La production de miel étant en augmentation, il a paru intéressant d'appuyer en aval le développement d'une coopérative féminine chargée de transformer et de commercialiser les stocks locaux.

Treize femmes sont engagées dans ce projet. Elles se sont cotisées pour constituer un fonds de roulement (285€) et obtenir un crédit auprès d'une Caisse locale. Elles ont élaboré un règlement intérieur qui précise notamment les mandats des dirigeantes et les modalités de répartition des bénéfices. Elles ont en outre suivi une formation sur

les techniques de transformation du miel en savon, crème et bougies. Formation aussitôt payante : les produits qu'elles ont élaborés ont rencontré une forte demande sur les marchés locaux.

Voilà donc une petite entreprise qui commence à bien tourner et qui bénéficiera sous peu d'un magasin. Il est actuellement en cours de construction et devrait être inauguré début décembre.

Belgique Des marionnettes contre les préjugés

Quand les Sans-zizi feront un peu moins les malins, à croire qu'ils sont les plus forts, ça ira mieux pour tout le monde (même pour eux).

Ainsi pourrait s'énoncer la «leçon» du spectacle de marionnettes *Zazie et Max*, produit par le département éducation au développement d'Iles de Paix. Cette pièce fait depuis le début de cette année une tournée dans des écoles primaires de la Communauté française.

Drôle d'histoire que celle de ce petit garçon, Max, persuadé que si sa copine Zazie est si douée pour toutes ces choses vraiment importantes que sont le foot, l'escalade ou la bagarre, c'est qu'en réalité, elle a, comme lui, un zizi !

C'est, on l'aura compris la thématique du genre qu'aborde ce spectacle très malicieux qui invite les enfants à se questionner tout en s'amusant sur leurs préjugés à l'encontre de l'«autre» sexe.

En quoi cette thématique du genre concerne-t-elle l'éducation au développement, dont la tâche est de sensibiliser le public – petits et grands – aux enjeux du développement et aux relations Nord-Sud ? Eh bien, parce que la condition faite à la femme dans les pays du Sud est une dimension importante au sein des enjeux de développement. Sensibiliser les jeunes enfants à cette problématique du genre et des différences entre hommes et femmes leur permettra plus tard d'envisager sous cet angle aussi l'épineux dossier du développement.

© Iles de Paix



Présentation de produits apicoles : l'hygiène est de rigueur.

En amenant les enfants à réfléchir à l'égalité des droits entre hommes et femmes, on aide à en faire des citoyens susceptibles de défendre ce beau et grand principe.

Technique et professionnel L'eau dans tous ses états

Iles de Paix a marqué sa volonté de s'adresser aux élèves des enseignements technique et professionnel dans ses activités d'éducation au développement. Cela s'est notamment concrétisé dans certaines écoles par des animations en classe et deux activités très concrètes: la fabrication de stands d'information et la création d'affiches.

Un projet d'envergure est aujourd'hui en route. Il est partagé avec PROTOS, une ONG flamande spécialiste du thème de l'eau. Il concerne la création, à partir d'un outil pédagogique créé par PROTOS, d'un outil multimédia sur la problématique de l'eau, présentée dans ses multiples dimensions.

La forme sera celle d'une valise pédagogique, mais l'ensemble du contenu sera également disponible sur un site Internet spécialement dédié. Au centre de ce dispositif: 45 fiches pédagogiques abordant chacune une thématique bien particulière. Prises dans leur ensemble, elles permettront de sensibiliser les jeunes à l'im-

portance de l'eau – sous toutes ses formes – dans leur vie quotidienne et dans celle des autres peuples de la Terre; aux problèmes qui y sont liés, ici et là-bas; aux conditions requises pour surmonter ces problèmes et aux solutions qui sont à leur portée. L'enseignant pourra bien sûr construire sa propre leçon en sélectionnant certaines fiches de son choix.

En soutien à ces fiches viendront des reportages vidéo, des interviews, un micro-trottoir, des animations, des tests et des jeux. Autant d'éléments que l'on retrouvera, tout comme un manuel d'exploitation pédagogique destiné à l'enseignant, sur un DVD et sur le site Internet.

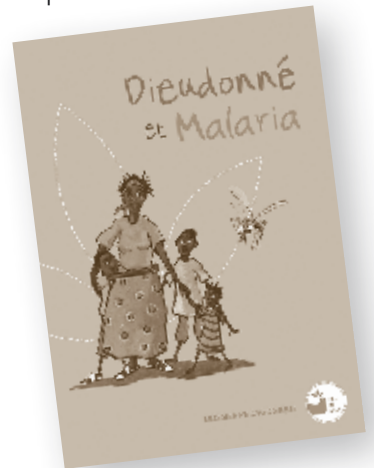
Le public visé est avant tout celui des deuxième et troisième degrés des enseignements technique et professionnel, et les cours, ceux de sciences, de sciences humaines, de géographie, de français, de morale ou de religion. L'interdisciplinarité sera encouragée. Le lancement officiel de la promotion de cet outil est programmé pour la prochaine Journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2010.

Maternelles Ouverture sur ailleurs

Nous vous proposons trois nouveaux outils pédagogiques pour les enfants de l'enseignement

maternel. Autant d'invitations à se frotter à la différence.

Roudini en Haïti, Dieudonné et Malaria (Burundi) et *Le voyage de Biiga* (Burkina Faso) entraînent les enfants à la découverte du quotidien d'une famille lointaine, leur permettant de prendre conscience d'autres manières de vivre et jetant les bases d'une attitude respectueuse des autres.



Chaque outil propose une dizaine de photos grand format et un dossier pédagogique destiné aux enseignants pour une bonne exploitation celles-ci: histoire accompagnant chaque photo, contextualisation des situations, informations complémentaires, similitudes et différences de mode de vie par rapport à la Belgique, etc.

Bonus: des dessins et des chansons (pour le dossier Burkina) seront disponibles et téléchargeables sur le site Internet d'Iles de Paix.

De la paix aux droits de l'homme...

... et vice versa. Ce double recueil propose un large éventail de textes, de réflexions et de citations qui ont pour but d'alimenter une



DICO

ONG

Organisation non gouvernementale, certes, mais encore? ONG est certainement ce que l'on peut appeler une appellation non contrôlée, voire incontrôlable. Il n'existe aujourd'hui aucune définition officiellement acceptée sur le plan international. Il y a bien sûr le texte de la Convention 124 du Conseil de l'Europe (1986), une proposition du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC-1996) et bien d'autres encore. Toutes ces définitions, politiquement correctes, sont cependant insipides. Retenons quelques caractéristiques propres aux ONG: des notions d'association, de permanence et d'altruisme, une référence explicite à des valeurs, un caractère transnational, un rapport distinctif aux

pouvoirs publics et privés et une personnalité juridique. Elles opèrent dans trois principaux domaines, à savoir le développement humanitaire, l'environnement et les droits de l'homme. Tantôt solidaires, tantôt concurrentes lorsqu'il s'agit de s'attirer les faveurs sonnantes et trébuchantes du grand public, elles s'approprient de plus en plus les outils et les méthodes de gestion du secteur privé et peuvent parfois manier avec brio l'esprit de contradiction. Elles forment aujourd'hui des groupes de pression incontournables, même si, comme lorsque l'on parle de ces mystérieux observateurs, il est parfois très difficile de discerner les intérêts en présence. ●

pensée personnelle sur la paix et, par le biais de la Déclaration universelle des droits de l'homme, sur la dignité humaine.

Il pourra, dans le cycle supérieur de l'enseignement secondaire, servir de base à des dissertations et être utilisé dans le cadre de cours d'histoire, de morale ou de religion, de sciences humaines ou sociales pour susciter des débats, soutenir une démarche

de réflexion, illustrer une époque ou un mode de pensée, faire appréhender une philosophie, une conception du monde.

C'est une vision très plurielle de la paix que présente cet ouvrage, à travers les écrits de penseurs, de philosophes, d'hommes d'Etat, mais aussi de romanciers, de poètes ou de chanteurs. Quant à la partie consacrée aux droits de l'homme, elle cherche à mettre

plus particulièrement en évidence certains articles de la Déclaration universelle qui sont au cœur de débats de fond qui se tiennent aujourd'hui.

Voilà un outil qui invite les jeunes à une réflexion ouverte sur des questions fondamentales et à une prise de conscience que la paix et la dignité humaine sont des patrimoines dont ils sont aussi propriétaires et responsables.

Que devient votre argent?

Voici un aperçu du dernier exercice financier d'Iles de Paix. Des comptes plus détaillés figurent dans le Rapport d'activités 2008 de l'association, que chacun peut obtenir sur simple demande.

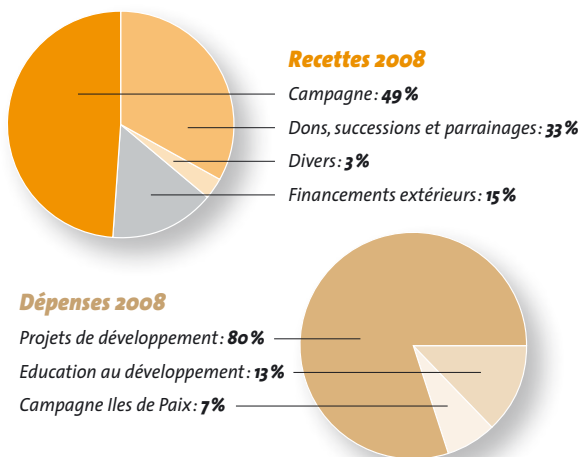
Les recettes de cet exercice sont en nette baisse par rapport à l'année précédente. Deux éléments expliquent ce recul. D'une part, nous étions dans une année de transition pour les subsides de la Coopération belge (Fonds de survie) destinés à nos programmes de développement en Afrique. Ces subsides sont de nouveau disponibles en 2009. D'autre part, la crise a affecté les placements financiers de l'association. La perte, pour autant, n'est que virtuelle tant que les actifs concernés n'auront pas été réalisés. Il est à noter que ces placements constituent pour l'association une indispensable réserve financière. Celle-ci lui permet de tenir ses engagements au Sud quand bien même des subsides viendraient à manquer. C'est d'ailleurs grâce à cette réserve qu'Iles de Paix a pu, en 2008, maintenir et même hausser le niveau de ses investissements en Afrique et en Amérique latine. Ils ont augmenté de 3,27% par rapport à 2007. Les contributions du grand public (campagne, dons, parrainages, etc.) restent toujours la principale source de financement de l'association. Elles ont généré en 2008 plus de 80% de ses recettes réelles. ●

Recettes 2008

Fonds propres	1.725.123
> Campagne d'Iles de Paix	986.855
> Dons et successions	667.788
> Parrainages et mécénat	9.000
> Recettes diverses (produits financiers nets, ventes Belgique)	61.480
Financements extérieurs	302.046
> DGCD Education au développement	288.738
> Subsides communaux	960
> Ville de Luxembourg	12.348
Total des recettes réelles	2.027.169
Dépréciation actée mais non réelle	- 631.396
Total des recettes avec prise en charge de la perte virtuelle	1.395.773

Dépenses 2008

Education au développement	445.217
Programmes de développement	2.736.878
> IDP autonomes (solidarité continuée)	19.527
> Antenne Burkina	565.191
> Terroirs Burkina-Bénin	1.022.451
> IDP Mali	266.883
> IDP Equateur	648.910
> IDP Pérou	213.916
Frais de la Campagne Iles de Paix	245.138
Total des dépenses	3.427.233
Prélèvements aux réserves	-2.031.460
Total	1.395.773



(*) Extraits des comptes annuels officiels.
Suite aux procédures d'audit mises en place, Iles de Paix peut présenter des comptes attestés sans réserves par le commissaire aux comptes Damien Petit.

Le développement, c'est l'affaire des gens...

Quatre questions à des personnes qui, ici en Belgique et là-bas dans le Sud, sont ou ont été des compagnons de route d'Iles de Paix.

1. Pour vous, qu'est-ce que c'est, le développement ?
2. Pourquoi vous impliquez-vous en faveur du développement ? D'où vient votre engagement ?
3. Quel fut le moment le plus fort de votre collaboration avec Iles de Paix ? Pourquoi avez-vous choisi ce moment ?
4. Qu'est-ce qui dans le monde, vous réjouit ou, au contraire, vous révolte le plus ?

Ici: Guillaume Delfosse

Guillaume étudie le Droit et la philosophie. Il y a deux ans, il a participé à un voyage de sensibilisation en Equateur encadré par Iles de Paix avec un groupe d'élèves du collège Saint-Michel d'Etterbeek.



1. Les trois composantes essentielles du développement sont, à mon sens, les besoins, la créativité et l'action. Tout d'abord, en effet, le développement doit répondre à des besoins, des attentes légitimes. Si ce n'est pas le cas, il ne s'agit que d'une innovation stérile. Ensuite vient la créativité, qui apparaît comme l'étincelle mettant en marche le processus. Souvent cet élément vient de l'extérieur, mais se cantonne à un rôle de déclencheur. Enfin, le bénéficiaire de toute aide au développement doit en être l'acteur, parce que, ce faisant, sa dignité d'homme demeure intacte.
2. Mon engagement pour le développement au sens large me vient de diverses expériences personnelles. M'impliquer en ce sens m'apparaît comme une responsabilité inhérente à la chance d'être ce que je suis, d'avoir reçu un certain enseignement, etc. Mais plus qu'un impératif, c'est une envie d'aider et plus encore, de partager avec autrui, de nouer avec les gens une véritable relation. C'est sans doute aussi un besoin, une manière de donner sens à ce que je fais.
3. Sans aucun doute, mon voyage en Equateur avec Iles de Paix. Ce voyage de «sensibilisation» nous a tous durablement marqués. A première vue, ce qui frappe, c'est la différence de vie, de décor, d'habitudes, etc. Mais la chose qui m'a paru la plus forte fut de voir comment, par des projets à l'échelle et aux moyens relativement limités mais intelligemment construits, il était possible d'améliorer très significativement le quotidien d'un nombre impressionnant de personnes.
4. Ce qui me révolte, c'est l'injustice et peut-être l'indifférence qu'elle provoque souvent chez nous. J'entends par injustice le fait de considérer son semblable comme n'ayant pas les mêmes droits que soi. Face à cela, une belle réaction est évidemment

la solidarité. Elle nécessite un mouvement réciproque d'écoute, de compréhension, de respect et offre comme horizon – inatteignable peut-être – la juste reconnaissance de chacun. ●

Là-bas: Elena Artega

Elena est une jeune dirigeante de la communauté de Perezan, en Equateur. Elle s'implique comme trésorière de sa communauté et de la Corporation des producteurs de mûres.

1. Pour moi, le développement suppose que l'on ne reste pas enfermé dans ce que l'on est, mais que l'on cherche à aller plus loin, plus haut. Pour cela, il faut acquérir plus de connaissances, de compétences, et aussi venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin. Nous, par exemple, nous voulons être plus qu'une simple communauté rurale, une juxtaposition de personnes. Nous voulons être une communauté soudée, organisée, combattante. Le développement engage donc les jeunes à s'instruire et à se préoccuper de se rendre utile aux autres.
2. Mon engagement est né avec l'arrivée d'Iles de Paix dans la région. Depuis qu'ils sont ici, nous apprenons beaucoup de choses et cela me motive énormément. Le moment déclencheur, je pense, c'est quand je me suis vraiment impliquée dans l'organisation de ma communauté, quand j'ai compris le message de solidarité et tourné le dos à l'individualisme. C'est cet esprit de solidarité qui nous anime quand nous participons aux ateliers de formation. Exemple de l'importance de cet esprit de corps : quand quelqu'un s'adresse seul aux institutions publiques, il est ignoré, mais quand c'est un groupe organisé autour d'un projet collectif, on entend sa voix.
3. Cette année, parce que j'ai mieux découvert le travail effectué par Iles de Paix dans les communautés et en faveur de l'organisation de la corporation des producteurs de mûres. J'ai donc décidé de m'engager davantage pour le développement et aussi de motiver d'autres personnes, notamment des jeunes. C'est ainsi que je suis devenue trésorière de ma communauté et de la toute nouvelle corporation des producteurs de mûres.
4. Ce qui me réjouit en ce monde, c'est la vie, tout simplement. Cette vie qui se reflète dans la santé et le bonheur des gens qui s'organisent et sortent d'une trajectoire égoïste. L'égoïsme, précisément, et le mensonge sont les attitudes qui m'indignent le plus. ●

